



Une haie de bambou du voisin

Par **mestam**, le **02/05/2010** à **11:59**

Bonjour,

le voisin a une haie de bambou et des risomes poussent dans notre chemin de calcaire. Dans un mois nous faisons un chemin goudroné que faire.

Peut-on obliger le voisin à détruire sa haie de bambou?

Ou qu'il fasse le nécessaire pour que les risomes ne défonce pas le chemin?

Qui doit payer les protections bâches ou autres ?

Si les bambous détruisent notre chemin, qui est responsable peut on demandé dommage et intéré au voisin ???